CCS4 PROGRAMME BASIC

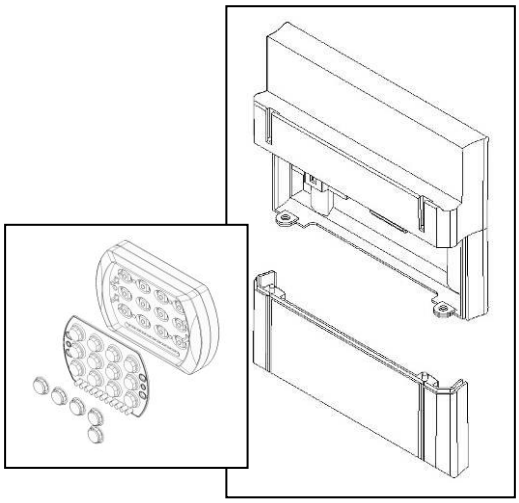

1. AVANT-PROPOS 3
2. PRESENTATION PRODUIT 5
3. BOITIER DE COMMANDES 5
4. SORTIES DE PUISSANCE MODULE CCS 292 6
5. SCHEMA DE RACCORDEMENT TYPE 6
6. EXEMPLE D' APPLICATION 7
7. ASSEMBLAGE DU BOITIER DE COMMANDES 7
   7.1. TOUCHES FOURNIES 7
   7.2. ASSEMBLAGE PROPREMENT DIT DU BOITIER DE COMMANDES 8
8. FICHE DE CONFIGURATION 8
   8.1. AFFECTATION DES OUCHES 8
   8.1. SCHEMA DE CABLAGE EQUIPMENT 9
9. RAPPEL DU FONCTIONNEMENT DES COMMANDES 9

IDENTIFICATION : GT-0705-MLTPX Indice A
CODE : 36263-00
25/03/2024
FRANCAIS

Siège Social : Zone d'Activités « Les Gailletrous » - rue Louis Pasteur-
41260 LA CHAUSSEE SAINT VICTOR
Tel : +33 (0)2 54 57 52 52 – Fax +33(0)2 54 56 80 00
SAS au capital de 102. 400 € - APE (NAF) 2790 Z – SIRET 310 999 891 00040

1. AVANT-PROPOS

LIMITES DE LA RESPONSABILITE

Les produits ont été élaborés en tenant compte des normes et des règlementations en vigueur. Les informations rassemblées dans les documentations techniques prennent en compte l'état de la technique ainsi que les connaissances et expériences accumulées depuis de nombreuses années.

STANDBY-FRANCE n'est en aucun cas responsable des dommages et conséquences dus :

- Au non-respect des informations fournies par la documentation du produit
- A l'utilisation non-conforme du produit
- A l'installation et à la mise en œuvre des produits effectuées par des personnels non qualifiés
- A des modifications effectuées de la propre autorité de l'utilisateur ou de l'exploitant
- A des modifications techniques non soumises et approuvées par STANDBY-FRANCE
- A l'utilisation de pièces de rechange non homologuées par STANDBY-FRANCE

NOTA : LES REPRESENTATIONS GRAPHIQUES DU DOCUMENT NE SONT PAS CONTRACTUELLES.

RESPONSABILITES DE L'INSTALLATEUR

L'installation de l'équipement sur un véhicule est de la seule charge et de la seule responsabilité de l'installateur.

Seuls les personnels en charge de l'installation sont autorisés à pénétrer dans la zone de travail.

L'installateur définit les moyens et matériels adéquates à la situation afin de livrer une installation complète raccordée et posée selon les règles de l'art.

Seul le personnel informé ou qualifié est en mesure d'effectuer tout ou partie de l'installation du matériel.

Personnel informé : Sous la tutelle de l'installateur, personne informée de la tâche à effectuer et des dangers potentiels qui en sont associés.

Personnel qualifié : Sous la tutelle de l'installateur, personne qui par ses connaissances, sa formation et son expérience est en mesure de réaliser l'installation en reconnaissant et en évitant les dangers potentiels de l'opération.

L'installation doit être effectuée avec les moyens d'accès et les plateformes de travail adaptées.

Ne jamais regarder fixement les feux.

Le port des EPI associés est obligatoire. (Chaussures de sécurité, casque, gants de manutention)

STANDBY-FRANCE se dégage de toute responsabilité concernant les défaillances pouvant survenir de la définition du système de pose, des éventuels renforts, des perçages pavillons, de l'état et de la qualité des surfaces de pose, de l'utilisation des points d'ancrages constructeur et de la définition d'alimentation et protection du système sur la source d'énergie du véhicule.

RESPONSABILITES DE L'UTILISATEUR ET DE L'EXPLOITANT

Les produits STANDBY-FRANCE sont des équipements professionnels qui doivent être utilisés à cette seule fin. Leur mise en œuvre est soumise aux obligations légales en termes de sécurité du travail vis-à-vis desquelles l'exploitant doit se soumettre. Il en va des prescriptions de sécurité et de prévention des accidents aussi bien que des règles de protection de l'environnement. L'utilisation de ces équipements de la route est soumise au respect des règles définie par le code de la route.

Obligation de l'exploitant :

- Se tenir informé de la règlementation en vigueur concernant la sécurité du travail
- Effectuer une analyse des risques quant aux conditions spéciales de travail sur le lieu d'intervention
- Adapter la formation des utilisateurs aux réglementations, normes et conditions d'utilisation
- Contrôler régulièrement lors de l'utilisation des équipements, l'adéquation des règles de ise en œuvre aux règles et normes de sécurité en vigueur
- S'assurer que les opérateurs ont pris connaissance et compris le manuel utilisateur de l'équipement.
- S'assurer que les utilisateurs soient régulièrement formés à l'utilisation et informés des dangers associés à la mise en œuvre de l'équipement.
- Mettre à disposition des personnels les équipements de protection associés à l'intervention et s'assurer de leur utilisation.

Il est de la responsabilité de l'exploitant :

- D'assurer la maintenance curative et préventive des équipements
- De s'assurer que les dispositifs de sécurité soient contrôlés régulièrement

Siège social : Zone d'Activités « Les Gailletrous » - rue Louis Pasteur- 41260 LA CHAUSSEE SAINT VICTOR
Tel : 02 54 57 52 52 – Fax 02 54 56 80 00
SAS au capital de 102. 400 € - APE (NAF) 2790 Z – SIRET 310 999 891 00040

2. PRESENTATION PRODUIT

Le Pack CCS4 BASIC est principalement composé d'un boitier de commandes multiplexé 5 touches et d'un module de puissance CCS 292. Le système permet de piloter 2 sorties de puissances 15A et 2 sorties de puissance 3A associées à 2 sorties de commandes 100mA. 1 sortie permanente 6A est également disponible (active dès la mise sous tension du système).

Le programme CCS4 BASIC affecte une touche à une sortie. Le système est livré avec un boitier de commandes pré-monté et un jeu de touches. Charge à l'installateur de finaliser l'ensemble en fonction des applications.

3. BOITIER DE COMMANDES

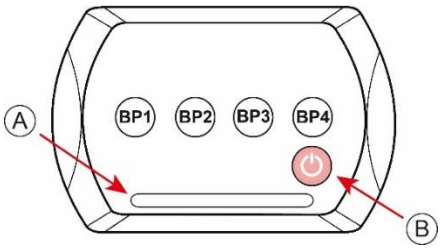

- Bandeau Alarme « Batterie Basse
- Touche ON/OFF (Obligatoirement positionnée sur cet emplacement)

- BP1, BP2 pilotent des sorties de puissance 15A.
- BP3 ; BP4, pilotent des sorties de puissance 3A et des sorties de commandes 100mA.

Le « Bandeau Alarme Batterie Basse » s'allume et clignote lorsque la tension de la batterie atteint 11,8 volts pour les véhicules 12 volts et 23,6 volts pour les véhicules 24 volts. Des bips sonores accompagnent l'alarme visuelle.

Lorsque la tension atteint le seuil critique batterie basse de 11,5 volts pour les véhicules 12 volts et 23 volts pour les véhicules 24 volts, le système s'éteint automatiquement afin de préserver le potentiel de démarrage de la batterie.

Head Office : Zone d'Activités « Les Gailletrous » - rue Louis Pasteur- 41260 LA CHAUSSEE SAINT VICTOR
Tel : 02 54 57 52 52 – Fax 02 54 56 80 00
SAS au capital de 102. 400 € - APE (NAF) 2790 Z – SIRET 310 999 891 00040

4. SORTIES DE PUISSANCE MODULE CCS 292

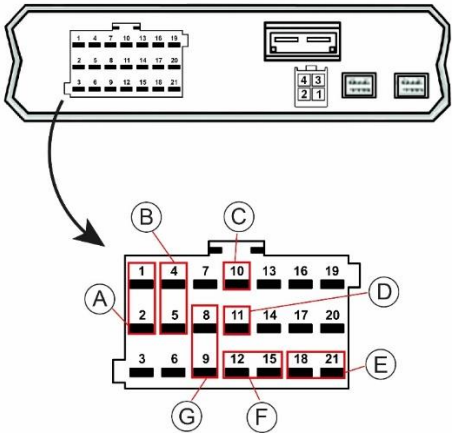

A. Sortie n°3 (3A) commandée par BP3
B. Sortie n°4 (3A) commandée par BP4
C. Sortie n°12 (-100mA) commandée par BP3
D. Sortie n°13 (-100mA) commandée par BP4
E. Sortie n°2 (15A) commandée par BP2
F. Sortie n°1 (15A) commandée par BP3
G. Sortie n°11 (6A) alimentation permanente

! ATTENTION

LES TRIANGLES A RELEVAGE ELECTRIQUE NE SONT PAS SUPPORTES.

5. SCHEMA DE RACCORDEMENT TYPE

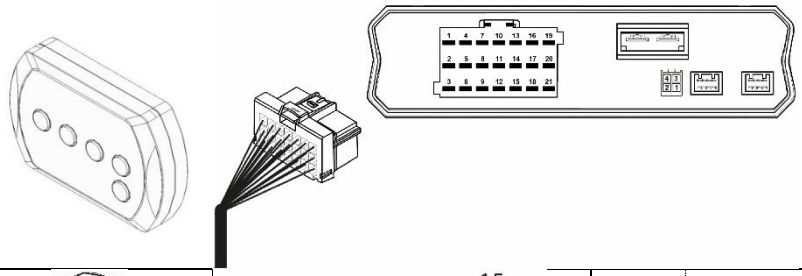

Equipements à relier

BP1	15A 15 (+) 12 (-)		*AUXILIAIRE 1*
BP2	15A 21 (+) 18 (-)		*AUXILIAIRE 2*
	6A 9 (+) 8 (-)		*Alimentation 6A (> RADIO)*
BP3	3A 1 (+) 2 (-)		*AUXILIAIRE 3*
BP4	3A 4 (+) 5 (-)		*AUXILIAIRE 4*
BP4	Masse -0,1A 10 (-)		*Supplément AUXILIAIRE 4 (commande à la masse limitée à 100mA)*
BP3	Masse -0,1A 11 (-)		*Supplément AUXILIAIRE 3 (commande à la masse limitée à 100mA)*

Siège social : Zone d'Activités « Les Gailletrous » - rue Louis Pasteur- 41260 LA CHAUSSEE SAINT VICTOR
Tel : 02 54 57 52 52 – Fax 02 54 56 80 00
SAS au capital de 102. 400 € - APE (NAF) 2790 Z – SIRET 310 999 891 00040

6. EXEMPLE D' APPLICATION

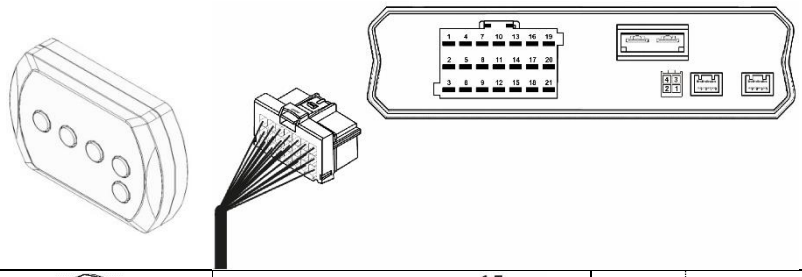

Noms des Equipements et des fonctions à relier

BP1	15A 15 (+) 12 (-)		*Module de puissance sirène*
BP2	15A 21 (+) 18 (-)		Gyrophare bleu
	6A 9 (+) 8 (-)		*Alimentation 6A (> RADIO)*
BP3	3A 1 (+) 2 (-)		Auxiliaire
BP4	3A 4 (+) 5 (-)		*Feux de pénétration*
BP4	Masse -0,1A 10 (-)	*X*	*Non utilisé*
BP3	Masse -0,1A 11 (-)		*NUIT SIRENE*

7. ASSEMBLAGE DU BOITIER DE COMMANDES

7.1. TOUCHES FOURNIES

	ON/OFF (Qté 1)		Projecteur 1 (Qté : 1)
	Non utilisé noir (Qté : 11)		Projecteur 2 (Qté : 1)
	Flèche (Qté : 4)		Projecteur 3 (Qté : 1)
	Gyrophare Orange (Qté : 1)		Projecteur 4 (Qté : 1)
	Gyrophare toutes couleur (Qté : 1)		Projecteur 5 (Qté : 1)
	Gyrophare Bleu (Qté : 1)	AUX	Auxiliaire (Qté : 1)
	Bisignal (Qté : 1)	AUX 1	Auxiliaire 1 (Qté : 1)
	Sirène (Qté : 1)	AUX 2	Auxiliaire 2(Qté : 1)
	Eclairage (Qté : 1)	AUX 3	Auxiliaire 3 (Qté : 1)
	Eclairage 1 (Qté : 1)		Eclairage 2 (Qté : 1)
	Triangle (Qté : 1)		Défilement gauche(Qté : 1)
	Défilement droite (Qté : 1)		Barre clignotante (Qté : 1)

Head Office : Zone d'Activités « Les Gailletrous » - rue Louis Pasteur- 41260 LA CHAUSSEE SAINT VICTOR
Tel : 02 54 57 52 52 – Fax 02 54 56 80 00
SAS au capital de 102. 400 € - APE (NAF) 2790 Z – SIRET 310 999 891 00040

7.2. ASSEMBLAGE PROPREMENT DIT DU BOITIER DE COMMANDES

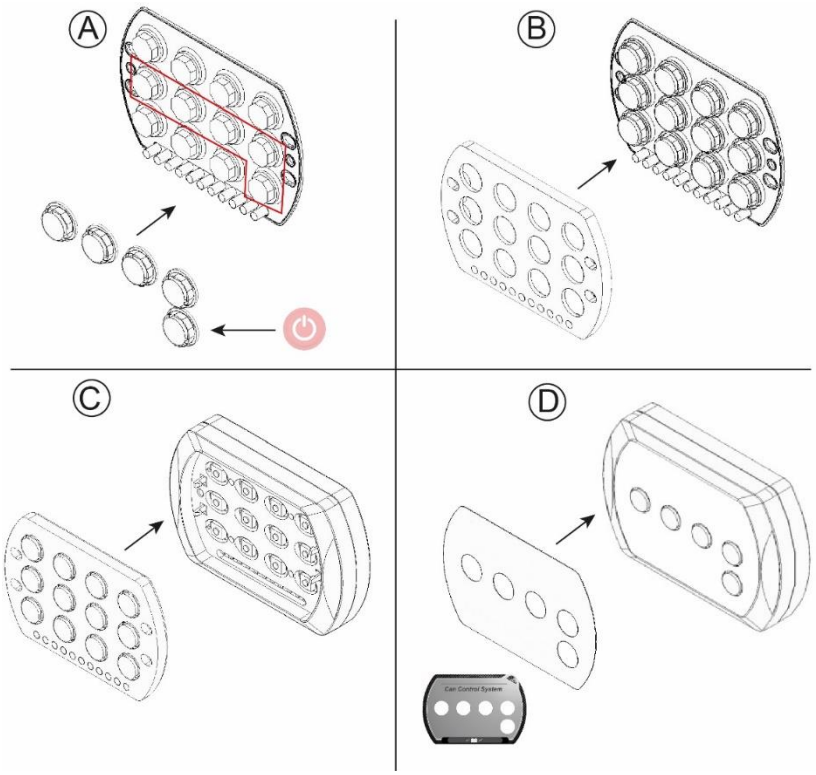

8. FICHE DE CONFIGURATION

Afin de vous aider dans l'identification des commandes, veuillez remplir les cases vides avec le nom des équipements à piloter.

8.1. AFFECTATION DES OUCHES

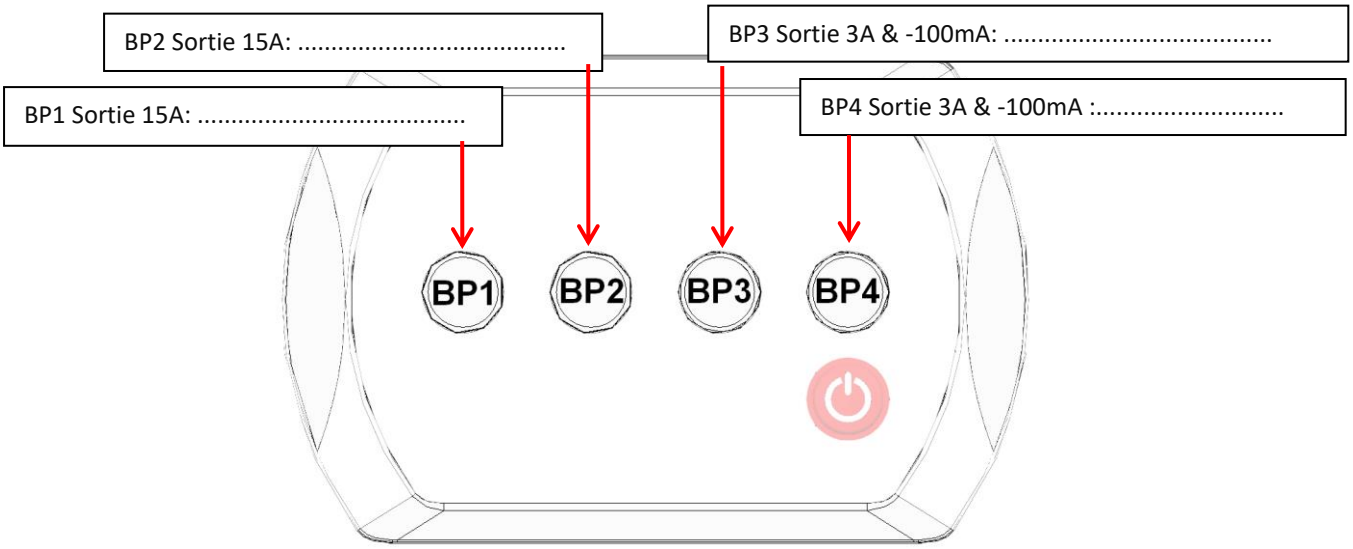

Siège social : Zone d'Activités « Les Gailletrous » - rue Louis Pasteur- 41260 LA CHAUSSEE SAINT VICTOR
Tel : 02 54 57 52 52 – Fax 02 54 56 80 00
SAS au capital de 102. 400 € - APE (NAF) 2790 Z – SIRET 310 999 891 00040

8.1. SCHEMA DE CABLAGE EQUIPMENT

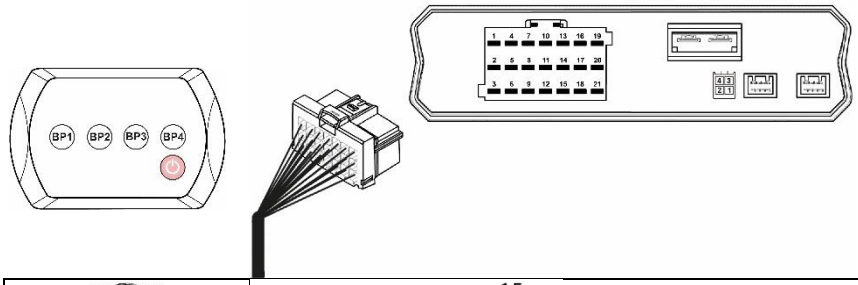

Noms des Equipements et des fonctions à relier

BP1	15A — 15 (+), 12 (-)	.....
BP2	15A — 21 (+), 18 (-)	.....
	6A — 9 (+), 8 (-)	.....
BP3	3A — 1 (+), 2 (-)	.....
BP4	3A — 4 (+), 5 (-)	.....
BP4	Masse -0,1A — 10 (-)	.....
BP3	Masse -0,1A — 11 (-)	.....

9. RAPPEL DU FONCTIONNEMENT DES COMMANDES

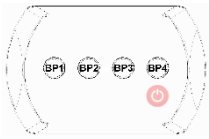	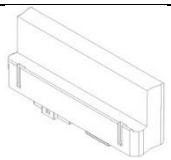
POWERING UP	Mise sous tension du système par appui sur n'importe quelle touche.
	Arrête manuellement l'ensemble du système. Le système s'arrête automatiquement si la tension chute en dessous de 11,5V (véhicules 12V) ou 23V (véhicules 24V).
BP1	Active ou désactive la sortie de puissance n°1.
BP2	Active ou désactive la sortie de puissance n°2.
BP3	Active ou désactive la sortie de puissance AUXILIAIRE n°3 et la sortie de commande à la masse « Supplément Aux 3 ».
BP4	Active ou désactive la sortie de puissance AUXILIAIRE n°4 et la sortie de commande à la masse « Supplément Aux 4 ».
	1 sortie alimentation fournissant une alimentation électrique au « + Batterie » est disponible dès la mise sous tension du système. Elle est utilisable pour un connecteur allume-cigare, une alimentation radio…

Alarmes BATTERIE basse : 11,8 volts ou 23,6 volts